

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
16 septembre 2020**

PUBLIE LE :

23 SEP. 2020

Délibération n°160920-4 : Adoption de la Charte de l'Elu local

L'an deux mille vingt, le seize septembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le dix septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MONNIER, doyen de l'assemblée, puis de Monsieur **Jean-Luc GRIS**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020

Présents

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Jean-Luc GRIS, PRESIDENT
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE

Absents excusés

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Aliou GASSAMA, DELEGUE TITULAIRE
Cédric AOUN, DELEGUE SUPPLEANT
François LONGEAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT
Laurence ALAVI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD : Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Philippe LE BEULZE : Directeur Général adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Audrey MILLEVILLE : Directrice des Services Techniques des Syndicats Intercommunaux
Madame Carole BUHOT : Ingénieur des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER : Responsable pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux
Madame Sandra JEANSONNIE : Assistante du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux

IL INGENIERIE : Madame Isabelle LEGROS, Assistant à maîtrise d'ouvrage
AZALYS : Monsieur Eric BAILO, Directeur

<i>Communauté Urbaine</i>	:	1 (10 communes)
<i>Communauté d'Agglomération</i>	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	9
<i>Délégués présents</i>	:	15
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	12 pour l'élection du Président 13 pour les autres délibérations

VALOSEINE / CS – 160920-4

OBJET : ADOPTION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la lecture de la charte de l'élu local faite par Monsieur le Président immédiatement après son élection et celle des membres du bureau ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président,

PREND ACTE de la lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Président et de sa diffusion aux membres du comité syndical.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

23 SEP. 2020

Transmis en préfecture et affiché le

23 SEP. 2020

Pour Extrait Conforme



Jean-Luc GRIS

Président du Syndicat Intercommunal